Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 42 (1971)

Heft: 11

Artikel: Sondage d'opinion auprès des habitants du Plateau de Diesse

Autor: Erard, Francis / Etter, Jacqueline / Baumann, Rodolphe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825180

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIIe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 11 Novembre 1971

SOMMAIRE

Sondage d'opinion auprès des habitants du Plateau de Diesse — Requête relative à l'horaire 1973/1975 — Le problème de la main-d'œuvre étrangère dans le Jura

Sondage d'opinion auprès des habitants du Plateau de Diesse

par Francis ERARD, député, président du Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse

Le 29 août 1969, les représentants des autorités de Diesse, Lignières, Lamboing, Nods et Prêles, réunis en assemblée constitutive, décidaient la création d'un syndicat intercommunal pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse. Par cet acte d'une portée historique, la partie supérieure du district de La Neuveville devenait ainsi la première région du Jura à se constituer en groupement de communes, conformément à la nouvelle législation fédérale et cantonale en matière d'aménagement du territoire.

Indépendamment de la réalisation des six plans directeurs de l'aménagement régional, le jeune syndicat se vit d'emblée confier le soin d'entreprendre l'étude de problèmes d'intérêt régional qui réclamaient des solutions plus ou moins urgentes : création d'une communauté scolaire primaire, élimination des ordures au niveau régional, établissement d'un projet de route d'évitement des villages, aménagement touristique, protection de la nature et des sites.

Il fallut immédiatement structurer la nouvelle organisation régionale pour assurer son efficacité. Actuellement, le Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse (SPAPD) groupe en son sein les organes suivants : une assemblée des délégués des communes membres (législatif de cinquante et un membres, soit un membre par tranche de cinquante habitants) ; un comité directeur (exécutif de dix membres) ; le bureau d'urbanisme du SPAPD (M. Rodolphe Baumann et ses collaborateurs) ; quatre commissions permanentes (Commission de la protection de la nature et des sites, Commission d'étude des problèmes scolaires, Commission touristique et Commission de la route de déviation).

Motivation de l'enquête intercommunale

L'une des opérations les plus délicates de l'aménagement régional consiste à prévoir un développement harmonieux pour les années futures en tenant compte des données du présent. En d'autres termes, il y a lieu de déterminer la finalité et la vocation d'une région, c'est-à-dire de

définir ce que l'on souhaite que la région soit dans l'avenir. L'aménagement d'un territoire ne peut s'accomplir qu'avec la participation, l'assentiment et l'adhésion totale des populations concernées. Aussi nous est-il apparu indispensable d'organiser, dans la phase préliminaire de l'aménagement, un sondage d'opinion auprès des populations du Plateau de Diesse. Le recensement fédéral de 1970 allait nous fournir cette occasion. En décembre dernier, le SPAPD remettait à chaque habitant du Plateau de Diesse un questionnaire distribué simultanément avec les formules officielles du recensement fédéral.

En procédant à la mise sur pied d'une enquête sociologique sommaire, le SPAPD espérait, entre autres, atteindre les objectif suivants :

- *ne pas limiter l'inventaire destiné à définir les objectifs de l'aménagement du Plateau de Diesse uniquement à des données économiques et techniques, mais tenir compte également de l'aspect social et humain que revêt un processus de transformation et d'adaptation du milieu ;*
- *connaître l'opinion des futurs usagers d'installations dont la réalisation est urgente et susciter la participation des populations au plan d'aménagement du Plateau ;*
- *définir l'attitude des habitants face aux problèmes liés à l'aménagement régional ;*
- *connaître les opinions et les réactions de la population face à l'évolution de la vie locale et régionale ;*
- *préciser le mécanisme et la fonction des institutions publiques et privées qui interviennent dans la transformation de l'espace.*

Il est heureux que nous ayons pu mener à bien cette délicate opération. Quoique les renseignements obtenus doivent être appréciés et interprétés avec prudence et discernement, il n'en demeure pas moins qu'ils seront fort utiles aux responsables du syndicat, lorsqu'il s'agira notamment d'opérer un choix face aux diverses variantes de développement proposées par l'urbaniste-aménagiste.

Au terme de cette étude qui avait pour seule prétention de connaître les vœux et les souhaits des habitants du Plateau de Diesse à l'égard de leur région et de l'avenir, qu'il nous soit permis d'adresser notre reconnaissance à Mlle Jacqueline Etter, sociologue, à MM. Ory, vice-chancelier du canton de Berne, Rodolphe Baumann, urbaniste en chef du Jura-Seeland et urbaniste du SPAPD, et Patthey, adjoint de l'urbaniste, sans lesquels cette intéressante consultation n'aurait pu s'effectuer. Il sied également de remercier l'Université de Berne qui a mis son ordinateur à disposition pour le dépouillement des questionnaires ainsi que l'Association pour la défense des intérêts du Jura qui a permis la publication de cette étude inédite dans son bulletin mensuel. Enfin, il convient d'exprimer notre gratitude à tous les habitants des communes du Plateau de Diesse qui ont bien voulu répondre aux questions qui leur étaient posées.

Puisse cette modeste enquête contribuer à assurer au Plateau de Diesse, terre jurassienne, un développement harmonieux et conforme à la volonté de ses habitants afin que ce magnifique belvédère du Jura, sis entre le lac et la montagne, demeure un petit coin de pays où l'on se sent à l'aise et où il fait bon vivre.

Francis ERARD

Introduction

Un an, assez précisément, après la création du Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse, ses responsables décidèrent de procéder à une enquête auprès de la population du Plateau. Cela pour deux raisons :

— ils désiraient ne pas limiter l'inventaire destiné à définir les objectifs de l'aménagement du territoire sur le Plateau à des données économiques et techniques, mais tenir compte de l'aspect social et humain ;
— ils souhaitaient connaître l'opinion des futurs usagers d'installations dont la réalisation est urgente, et susciter la participation de la population à l'aménagement du Plateau.

Ainsi fut fait. Précisons néanmoins que ce projet a été réalisé avec des moyens très modestes, tant sur le plan scientifique que financier. Un questionnaire fut rédigé après une très brève préenquête auprès des secrétaires communaux des cinq villages du Plateau. Les réponses furent recueillies par des enquêteurs improvisés, désignés dans chaque village par ces mêmes secrétaires communaux. Le dépouillement, par ordinateur, des réponses ne fut possible que grâce au concours de personnes compétentes en la matière. L'essentiel de l'entreprise, c'est-à-dire le taux de

Cliché ADIJ No 655

I Carte 1: 50 000 du Plateau de Diesse

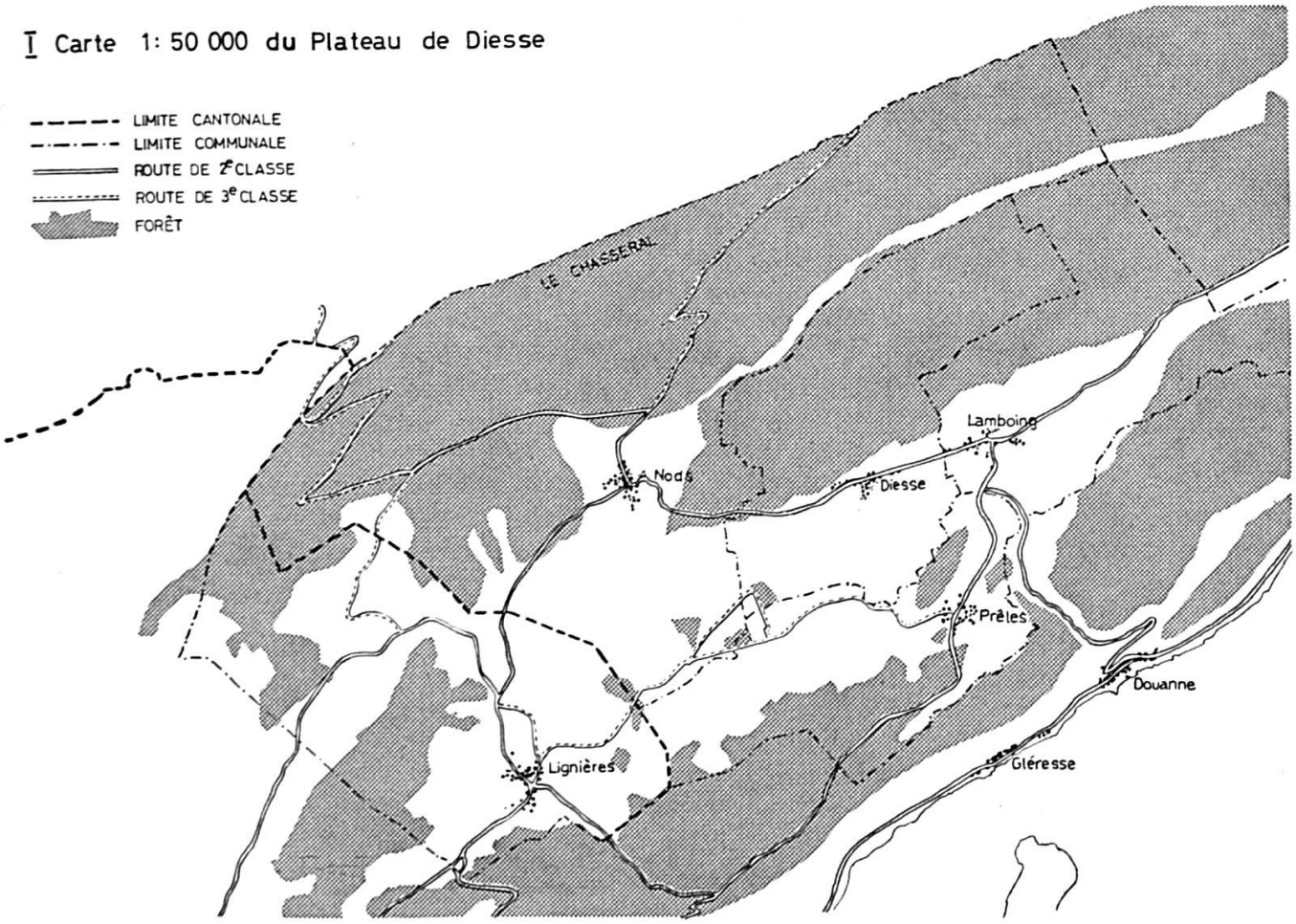

Cliché ADIJ No 656

II Evolution de la population des 5 communes du Plateau de Diesse de 1850 à 1970

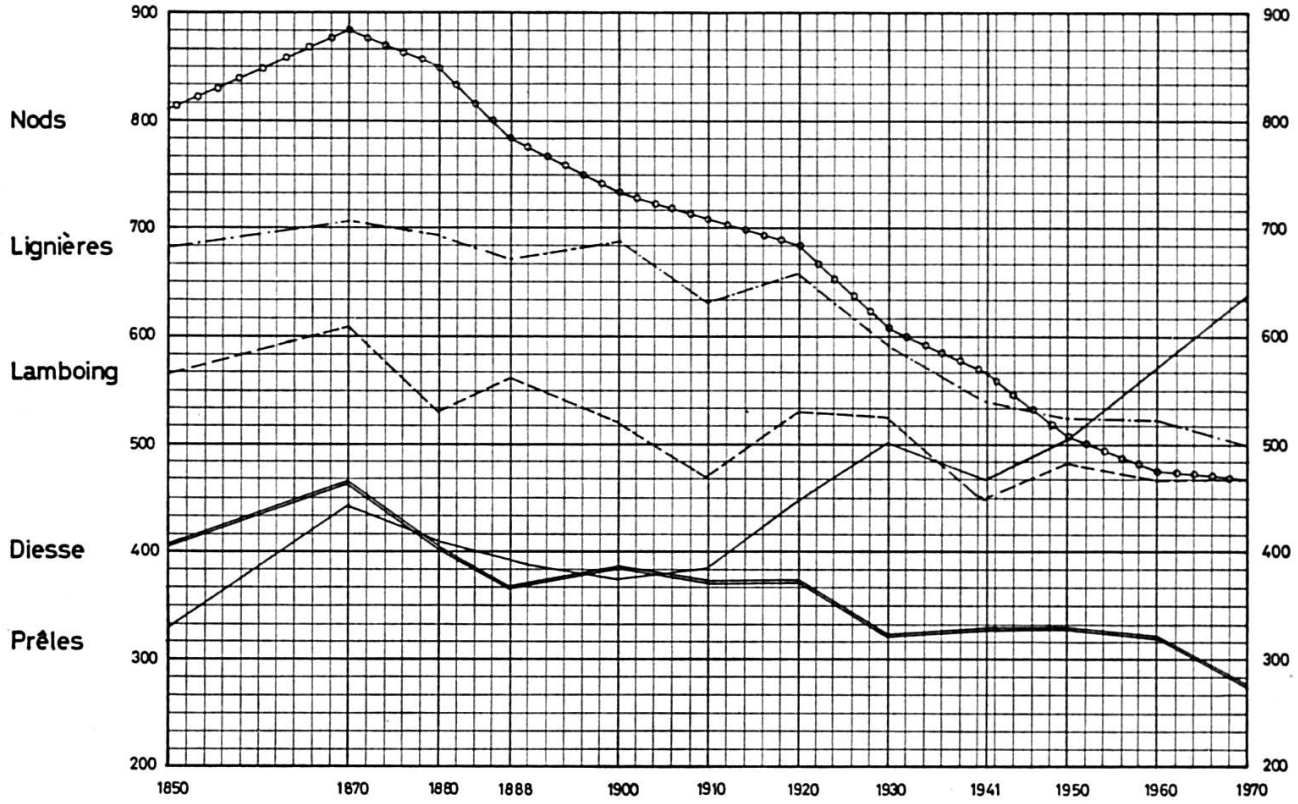

participation et le sérieux des réponses, dépendait donc entièrement de la bonne volonté des habitants. Cette dernière n'a pas fait défaut.

Le résultat, que nous présentons ici, est finalement celui d'une tentative de dialogue, entre les habitants d'une région constituée à des fins d'aménagement et les personnes élues par ces habitants aux responsabilités politiques et techniques de la planification. Certes, l'expérience était favorisée par certaines caractéristiques du Plateau : ses dimensions, le chiffre de sa population, son homogénéité géographique, et une vie collective qui, bien que parfois grinçante, n'en est pas moins plus intense que dans une grande cité urbaine. Sous des formes appropriées, cette même expérience mériterait toutefois d'être répétée ailleurs.

I. Participation

1. A qui s'adressait le questionnaire ?

   En raison des petites dimensions du Plateau de Diesse, il a été possible, sans se heurter à des difficultés techniques, de s'adresser à l'ensemble de la population. On a donc renoncé à tout échantillonnage. Etaient habilitées à répondre toutes les personnes de plus de 14 ans. Le taux de participation à l'enquête est donc calculé en fonction du total des habitants ayant plus de 14 ans en décembre 1970, soit 1766

Augmentez la production de vos tours automatiques

BECHLER

Chargeur automatique MULTIBAR

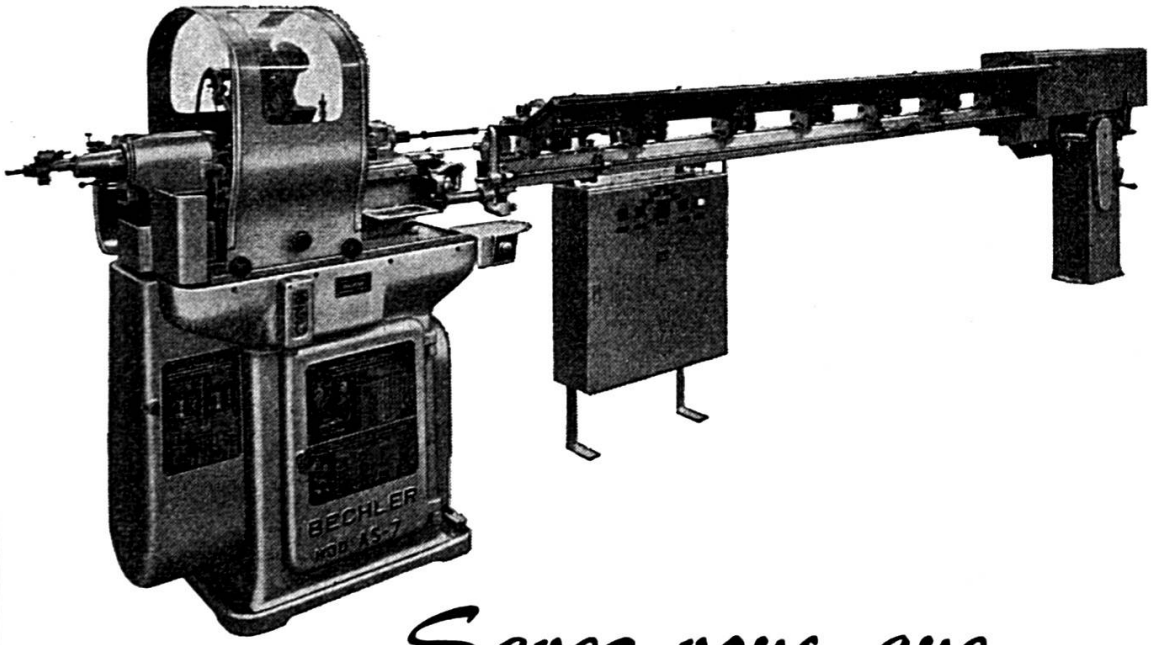

Savez-vous que...

le chargeur automatique « MULTIBAR », pour tours automatiques BECHLER, offre de nombreux avantages, en particulier :

- **Fonctionnement silencieux.**
- **Aucune préparation préliminaire des barres !**
- **La première pièce est toujours bonne !**
- **L'extraction de la chute de barre et le ravitaillement par la nouvelle barre s'effectuent automatiquement en quelques secondes !**

ANDRÉ BECHLER S.A. 2740 MOUTIER

Fabrique de tours automatiques

1532

Pour tous vos travaux soignés,
utilisez le panneau aggloméré plaqué suisse

Limba
Okoumé
Abachi
Hêtre

Peuplier
Macoré
Sipo-Sapeli

TAVAPAN

LA MARQUE QUI DONNE CONFIANCE

Renseignements chez
votre fournisseur ou
auprès du fabricant

FABRIQUE DE PANNEAUX FORTS ET BOIS CROISÉS S. A.
2710 TAVANNES
Tél. (032) 91 31 41

1528

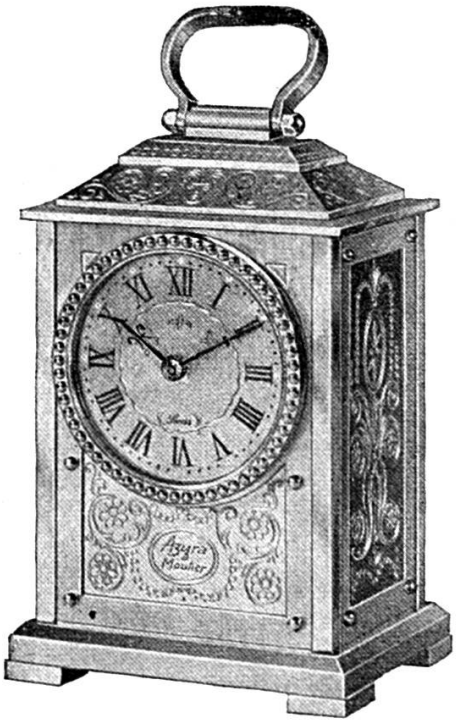

Azura

Pendules de style
Riche gamme de modèles

← Réf. 700

Pendule de carrosse de
Marie-Antoinette
Laiton doré finement ciselé
Hauteur : 17 cm.

« AZURA »
Fabrique de pendules
Célestin Konrad
2740 MOUTIER (Suisse)

1541

personnes. 1060 questionnaires ont été remplis, dont 13 sans indication des renseignements personnels demandés à la fin : cela donne une participation globale de 60 %.

2. Qui a répondu au questionnaire ?

Les tableaux III et IV rendent compte, pour chacune des cinq communes, du taux de participation et de la répartition des réponses selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité. Si maintenant on considère l'ensemble des réponses reçues, on constate :

a) que Lamboing a fourni 25,7 % du total des réponses, Prêles 24 %, Lignières 22,2 %, Diesse 14,3 % et Nods 13,8 % ;
b) que 28,3 % des personnes qui ont répondu sont âgées de 14-25 ans, 17,4 % de 25-35 ans, 17,9 % de 35-45 ans, 12,9 % de 45-55 ans, 12 % de 55-65 ans, 8,3 % de 65-75 ans, 3,1 % de 75-85 ans et 1 % de plus de 85 ans ;
c) que 26,8 % des réponses ont été donnés par des personnes exerçant une activité dans l'industrie et l'artisanat, 16,8 % par des personnes exerçant une activité dans le commerce et d'autres branches du secteur tertiaire, 11,7 % par des écoliers, étudiants et apprentis, 9,5 % par des personnes exerçant une activité dans

Cliché ADIJ No 657

III Participation : % des réponses par rapport aux personnes habilitées à répondre - sexe

Communes	Habitants (REC. 1.12.1970)	Habitants DE PLUS DE 14 ANS	Ont répondu	En % DES PERS. HABILITEES A REPONDRE	Sexe	
					Masculin	Féminin
Diesse	277	207	150	72,46	72	78
Lamboing	464	355	269	75,77	143	126
Lignières	498	375	232	61,86	116	116
Nods	464	326	145	44,47	76	69
Prêles	634	503	251	49,90	131	120
Plateau (total)	2337	1766	1047	60	538	509

Cliché ADIJ No 658

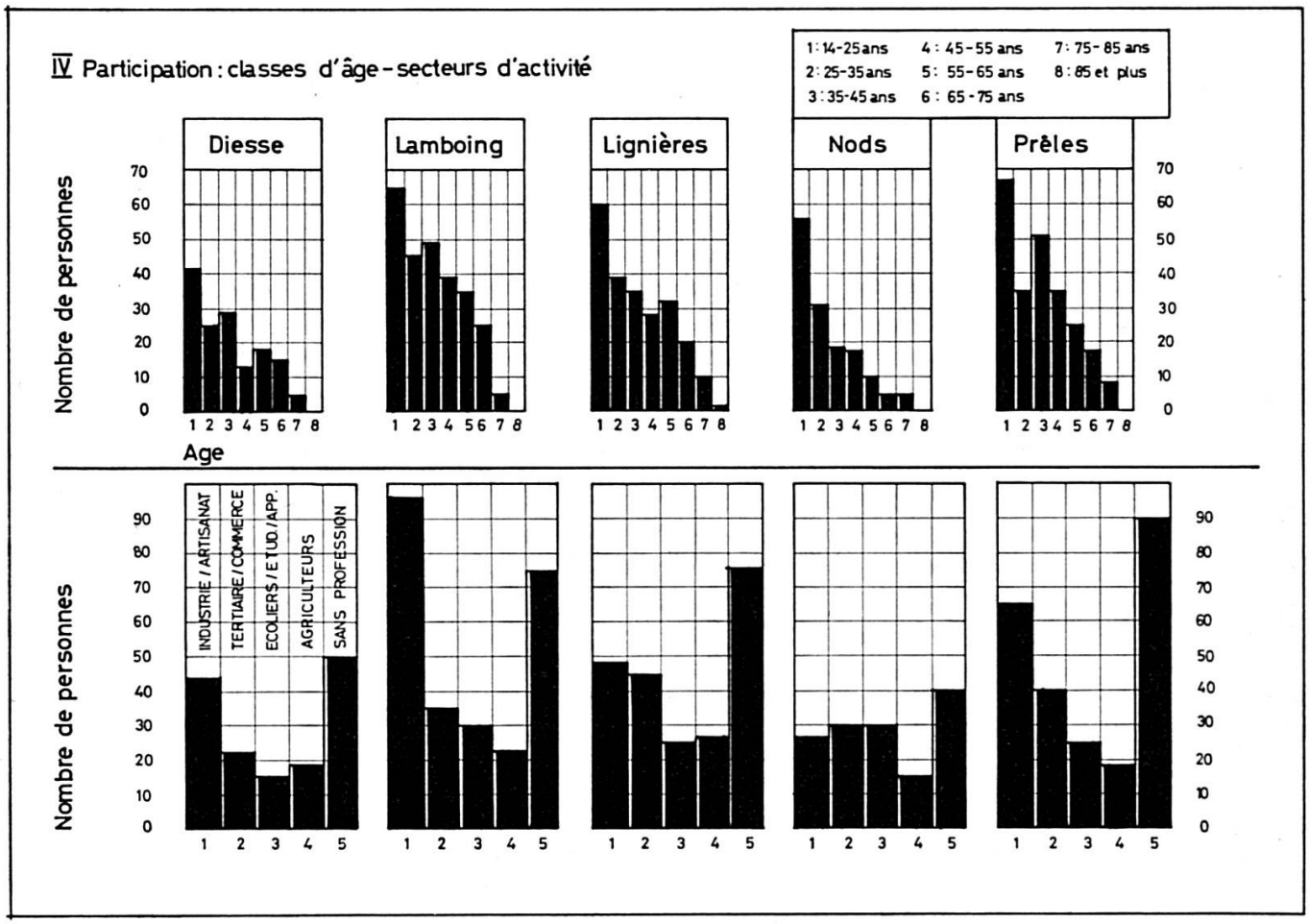

l'agriculture et 35,2 % par des personnes sans profession. Cette dernière classe pourrait induire en erreur si l'on ne précisait qu'elle groupe les maîtresses de maison et les personnes ayant pris leur retraite. Pour résumer, l'on peut dire que la part des réponses provenant de la population active s'élève à 53,1 %.

II. Relations intercommunales

1. Mobilité des habitants du Plateau

Sur le Plateau

La question 2 demande d'indiquer la commune du Plateau dans laquelle l'interviewé se rend le plus souvent en dehors de la sienne (cf. tableau V). Il est intéressant de remarquer que Diesse bénéficie de sa situation centrale, ayant été désignée comme commune la plus fréquentée par 46 % des personnes ayant répondu à Lamboing, 28 % des personnes ayant répondu à Prêles et 20 % des personnes ayant répondu à Nods. Les raisons invoquées pour ce choix sont la fréquentation du culte, et le restaurant. Nods attire également de nombreux habitants du Plateau, dont 46 % des personnes ayant répondu à Lignières, cela notam-

ment pour la pratique du sport et le ski. Quant à Lamboing, remarquons que, bien qu'accusant un solde migratoire négatif, cette localité attire 48 % des personnes ayant répondu à Diesse et 25 % des personnes ayant répondu à Prêles, la raison invoquée étant le travail.

En direction des centres urbains

Etant donné la situation géographique du Plateau de Diesse, on peut se demander, d'une part, quel est le rôle joué par les villes de Bienne, La Neuveville et Neuchâtel dans la vie du Plateau et, d'autre part, en direction de quel centre est orientée chacune des communes (question 3 ; tableau VI) :

— vie professionnelle : plus de la moitié de la population active ayant répondu ne travaille pas sur le Plateau, et près du quart travaille à Bienne (Lignières fait exception et est orientée vers Neuchâtel, Le Landeron, Cressier) ;
— achats : 916 personnes sur 1047 se rendent en ville pour y faire leurs achats. Lamboing, Prêles, Diesse et Nods sont orientées vers Bienne, tandis que plus de la moitié des personnes ayant répondu à Lignières font leurs achats à Neuchâtel ;
— soins médicaux : notons qu'il n'y a pas de médecin sur le Plateau ; par ailleurs, il n'est pas étonnant que le choix général se porte sur

Cliché 4DIJ No 659

V Mobilite des habitants du Plateau de Diesse

Les habitants de :		Diesse	Lamboing	Lignières	Nods	Prêles
se rendent le plus souvent à :	Diesse		125	11	30	70
	Lamboing	72		21	29	64
	Lignières	5	18		28	28
	Nods	18	48	107		38
	Prêles	28	44	10	15	
Total des habitants quittant :		123	235	149	102	200
Total des personnes se rendant à :		236	186	79	211	97
Solde migratoire :		+ 113	- 49	- 70	+ 109	- 103

Cliché ADIJ No 660

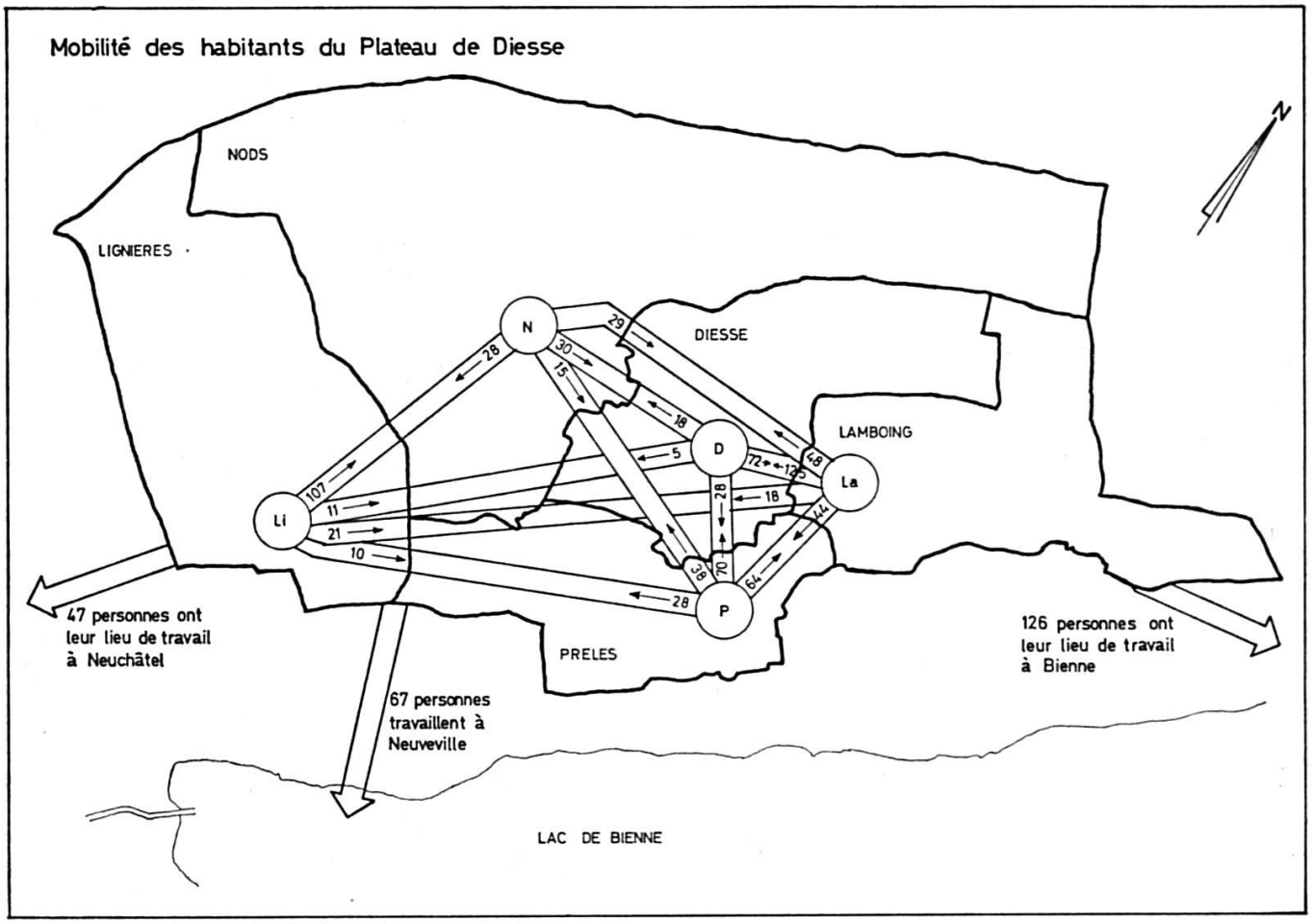

le médecin le plus proche : plus de 50 % des personnes interrogées se rendent à La Neuveville pour les soins médicaux ;

— loisirs : 429 personnes sur 1047 se rendent en ville pour leurs loisirs ; malgré ce faible pourcentage, remarquons que Neuchâtel attire, en ce domaine, plus de personnes que Bienne (197 contre 175) ; Lignières et Nods sont nettement orientées vers Neuchâtel.

Le problème des transports

La question des transports est soulevée à plusieurs reprises parce que jugée de première importance pour une région qui dépend si fortement des centres voisins. Or, elle suscite chaque fois et dans les cinq communes de très vives remarques.

Sur 655 personnes obligées de se déplacer pour leur travail ou leurs études, 520 utilisent des moyens de transports privés. Ce fait à lui seul est révélateur de l'insuffisance des transports publics, et il est confirmé par des remarques telles que « à défaut de transports publics, transports privé », « s'il n'y avait que les transports publics », etc. Les principales difficultés rencontrées par les usagers des transports privés sont « le goudronnage et l'éclairage de certains chemins » et « l'hiver ».

Quant aux usagers des transports publics, ils attirent l'attention sur « une prolifération de cars et bus mi-privés rendus nécessaires par l'in-

Un lien entre l'économie du Jura et le monde entier pour

Paiements
Accréditifs
Renseignements
Encaissements
Documentations

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. (032) 2 21 21
160, Route de Boujean
Tél. (032) 4 74 22/23

Delémont 43, Avenue de la Gare
Tél. (066) 22 29 81

Granges (Soleure) Place de la Poste
Tél. (065) 8 71 71

1556

Jaquet, Hennet & Cie S.A.

TRAVAUX PUBLICS
ET BATIMENTS

DELÉMONT

1567

Tous les spiraux « Nivarox »

— correspondent aux critères de l'antimagnétisme

— assurent une compensation parfaite
un isochronisme impeccable

— offrent une amplitude maximale
une élasticité supérieure
une stabilité rigoureuse

— résistent à la rouille

NIVAROX S. A. - SAINT-IMIER

1542

Si vous désirez une montre de qualité
choisissez un balancier en
bronze au béryllium
connu sous le nom de

Glucydur

c'est un gage de précision

Marque déposée par

Les Fabriques de Balanciers Réunies

1553

VI Lieux de travail, moyens de transport et conditions de trajet

	Diesse	Lamboing	Lignières	Nods	Prêles	Total %	Total ABS.
Actifs (primaire + secondaire + tertiaire) en % du total des réponses :	54,3	57,2	52,1	47,5	50,5	53,1	556

Lieux de travail : (CHIFFRES ABSOLUS)	Bienne	N'ville	Neuchâtel	Ailleurs	Plateau	Total
Total des personnes travaillant à l'extérieur de la région : 285	126	67	47	45	271	556

Moyens de transport :		Classe d'âge	Village
Participation (100 %, 50 %, 0 %; 15-20-25-30-35-40-45-50-55-60-65 ans)	Utilisent le plus les transports publics :	14 à 20 ans	Nods
	Utilisent le moins les transports publics :	25 à 35 ans	Lamboing
	Utilisent le plus les transports privés :	20 à 25 ans	Prêles
	Utilisent le moins les transports privés :	55 à 65 ans	Lignières
Conditions de trajet :			
Participation (100 %, 50 %, 0 %; 15 25 35 45 55 65 ans)	Trouvent le trajet très pénible :	14 à 20 ans	Diesse
	Trouvent le trajet pénible :	14 à 20 ans	Nods
	Trouvent le trajet normal :	14 à 20 ans	Lignières
	Trouvent le trajet satisfaisant :	20 à 25 ans	Prêles

Cliché ADIJ No 661 ↑ ↓ Cliché ADIJ No 662

Orientation vers les centres urbains extérieurs

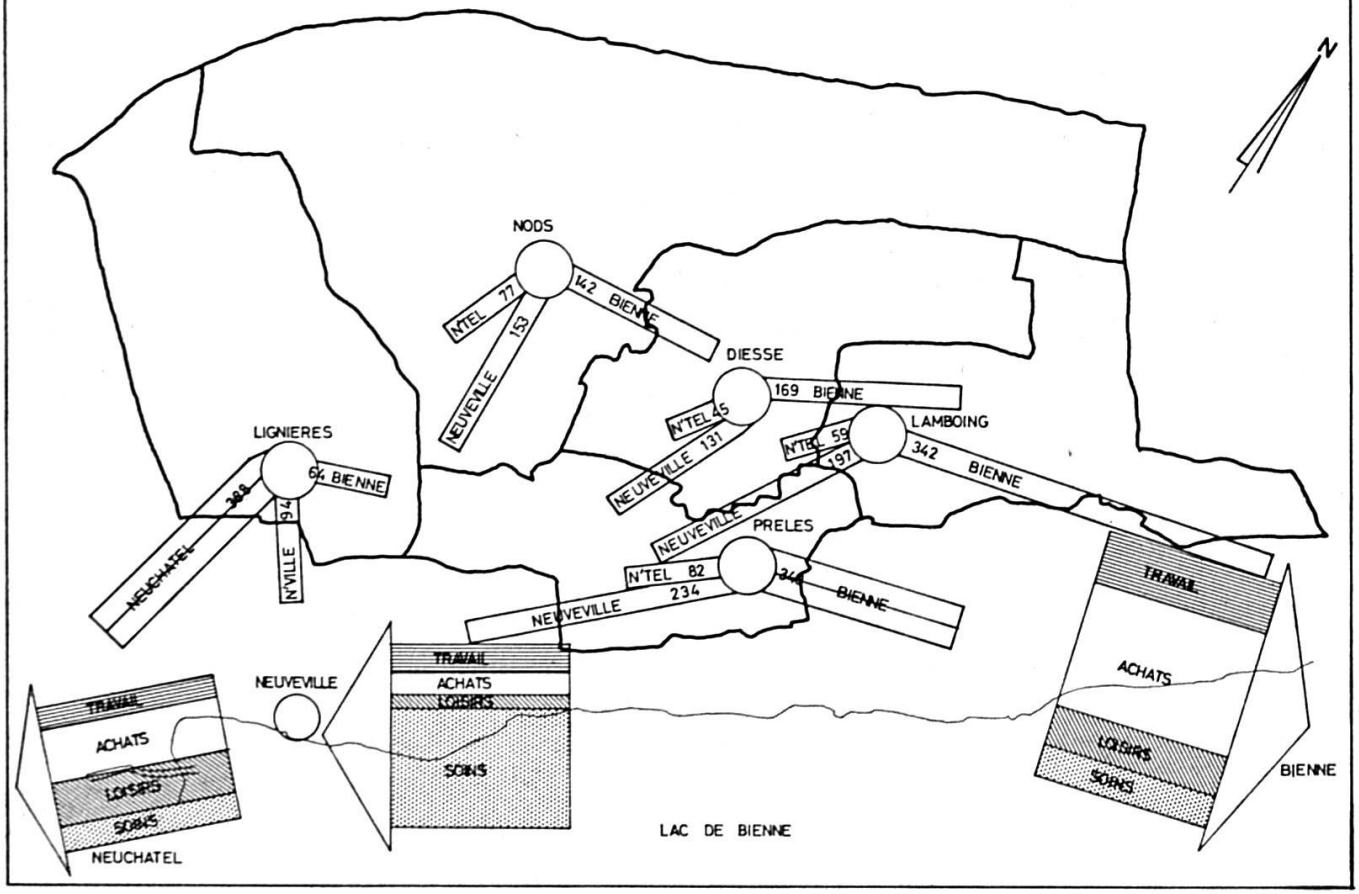

suffisance des transports publics » (transports d'écoliers, etc.), ils insistent sur « l'inadaptation des horaires », la « difficulté de rentrer après 20 h. », les « mauvaises correspondances », le « manque de synchronisation entre PTT et CFF ».

2. Attitude à l'égard d'actions que pourrait entreprendre le Syndicat pour le plan d'aménagement

En demandant aux habitants du Plateau s'ils attendent du Syndicat pour le plan d'aménagement qu'il aide les communes à résoudre les problèmes énumérés au tableau VII, on procédait, en quelque sorte, à un test de solidarité régionale. Afin d'en bien saisir le résultat, examinons quelques chiffres globaux. Le taux des réponses à cette question précise (question 7) nous révèle le degré de sensibilisation aux objectifs du Syndicat : 70 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont répondu à cette question. Ces personnes ont donc une opinion, positive ou négative, à exprimer à l'égard des actions possibles du Syndicat. La proportion des opinions négatives dépend évidemment des problèmes proposés ; notons néanmoins qu'en moyenne elle s'élève à 25 % des opinions exprimées : 75 % des personnes qui se sont exprimées sont donc favorables à l'idée d'une collaboration entre les communes du Plateau en vue de résoudre les problèmes qui se posent à elles.

Cliché ADIJ No 663

VII Actions que pourrait entreprendre le Syndicat d'Aménagement du Plateau de Diesse.

Dans l'ordre décroissant d'importance :	Problèmes ressentis par : Villages		Classes d'âge	
	le plus	le moins	le plus	le moins
Protection des sites	Diesse	Lignières	35 à 45 ans	55 à 65 ans
Organisation des transports publics	Lamboing	Lignières	20 à 25 ans	55 à 65 ans
Création d'emplois	Nods	Prêles	25 à 35 ans	55 à 65 ans
Développement du tourisme	Diesse	Nods	20 à 25 ans	55 à 65 ans
Régionalisation de l'enseignement	Prêles	Lignières	35 à 45 ans	55 à 65 ans
Assainissement des finances communales	Diesse	Prêles	45 à 55 ans	14 à 20 ans
Collaboration des 5 administrations com.	Nods	Lignières	25 à 35 ans	55 à 65 ans
Stand de tir régional	Prêles	Lignières	20 à 25 ans	14 à 20 ans

Le tableau VII met en évidence, en fonction des problèmes cités, les communes qui sont le plus et le moins acquises à l'idée d'une collaboration régionale. Remarquons l'attitude de Lignières, qui par ailleurs est la commune où les autres habitants du Plateau se rendent le moins fréquemment, et la commune qui se distingue par son orientation vers Neuchâtel plutôt que vers Bienne. Lignières étant une commune neuchâteloise, il est évident que des propositions telles que la création d'une école régionale ou la collaboration des cinq administrations communales mettent ses habitants dans l'embarras : l'un d'eux remarque : « et la disparité des programmes scolaires » ? Notons également l'attitude de Nods, commune qui possède une station de ski, à l'égard d'une action du Syndicat en faveur d'un développement du tourisme.

Quant à l'ordre de priorité des actions à entreprendre, 59,5 % des personnes ayant participé à l'enquête estiment que le plus urgent est la protection des sites ; l'organisation des transports publics suit avec 54 %, puis la création d'emplois avec 51 % ; en queue de liste, c'est la création d'un stand de tir régional, avec 15 %, qui suscite le moins d'intérêt.

De nombreuses suggestions ont été apportées par les personnes interrogées, qui souhaitent que le Syndicat pour le plan d'aménagement aide les communes à résoudre des problèmes tels que la construction d'une route de déviation (Diesse, Prêles ; ce travail est en cours), l'épuration des eaux (Lignières), la construction de maisons locatives (Nods), l'amélioration des structures agricoles (Prêles), le développement de l'industrie (Lignières, Nods, Prêles), l'animation culturelle (Lamboing, Lignières), l'ouverture d'une école enfantine (Diesse). Quelqu'un souhaite une action « afin que les communes soient moins fermées sur elles-mêmes ».

3. Attitude à l'égard d'une compensation financière intercommunale

Demander aux habitants du Plateau s'ils accepteraient que leur commune participe financièrement à certaines installations intercommunales (question 8), c'est passer à un degré plus poussé de solidarité régionale. On quitte les domaines particuliers (sites, transports, enseignement, etc.) qui se prêteraient à une planification commune pour aborder la question du financement commun des réalisations. Ce problème est partout très délicat : dans le cas particulier le taux des réponses s'en ressent légèrement, étant donné que seuls 64 % des personnes ayant rendu leur questionnaire ont émis, sur ce point, une opinion positive ou négative.

Mais la proportion des opinions favorables dépasse très largement celle des opinions défavorables : elle s'élève à 47 % des personnes ayant rendu leur questionnaire, et à 73 % des personnes ayant répondu à cette question précise.

Si l'on examine les résultats par commune (tableau VIII), on constate que Nods est la commune la plus acquise à l'idée d'un financement commun d'installations régionales. Elle est suivie par Lamboing, puis viennent Prêles et Diesse, et finalement Lignières où partisans et adversaires de cette idée sont à égalité. Relevons que dans aucune des cinq communes, le nombre des opposants, ou même des « sans opinion », ne dépasse celui des partisans.

La répartition des réponses par classe d'âge révèle une perte d'enthousiasme dès 45 ans. Remarquons que ce sont précisément les personnes

âgées de 45-55 ans qui souhaitent le plus vivement une action du Syndicat en vue d'un assainissement des finances communales. La différence ne réside peut-être que dans la manière d'envisager le problème.

Les personnes qui ont commenté cette question réclament, en effet, des précisions. D'abord au sujet des installations envisagées : « le terme « certaines » est trop imprécis », « cela dépend desquelles », « préciser le but de ces installations », d'accord pour des cas précis » ; ensuite au sujet des modalités du financement : « lesquelles et *comment* », « tout dépend de quel financement », « pour autant que ce soit rationnel ».

Quant au fond du problème, on note des remarques extrêmes et opposées : « suis pour la fusion des communes », « cela est indispensable » et « mieux vaut rester indépendant ».

Cliché ADIJ No 664

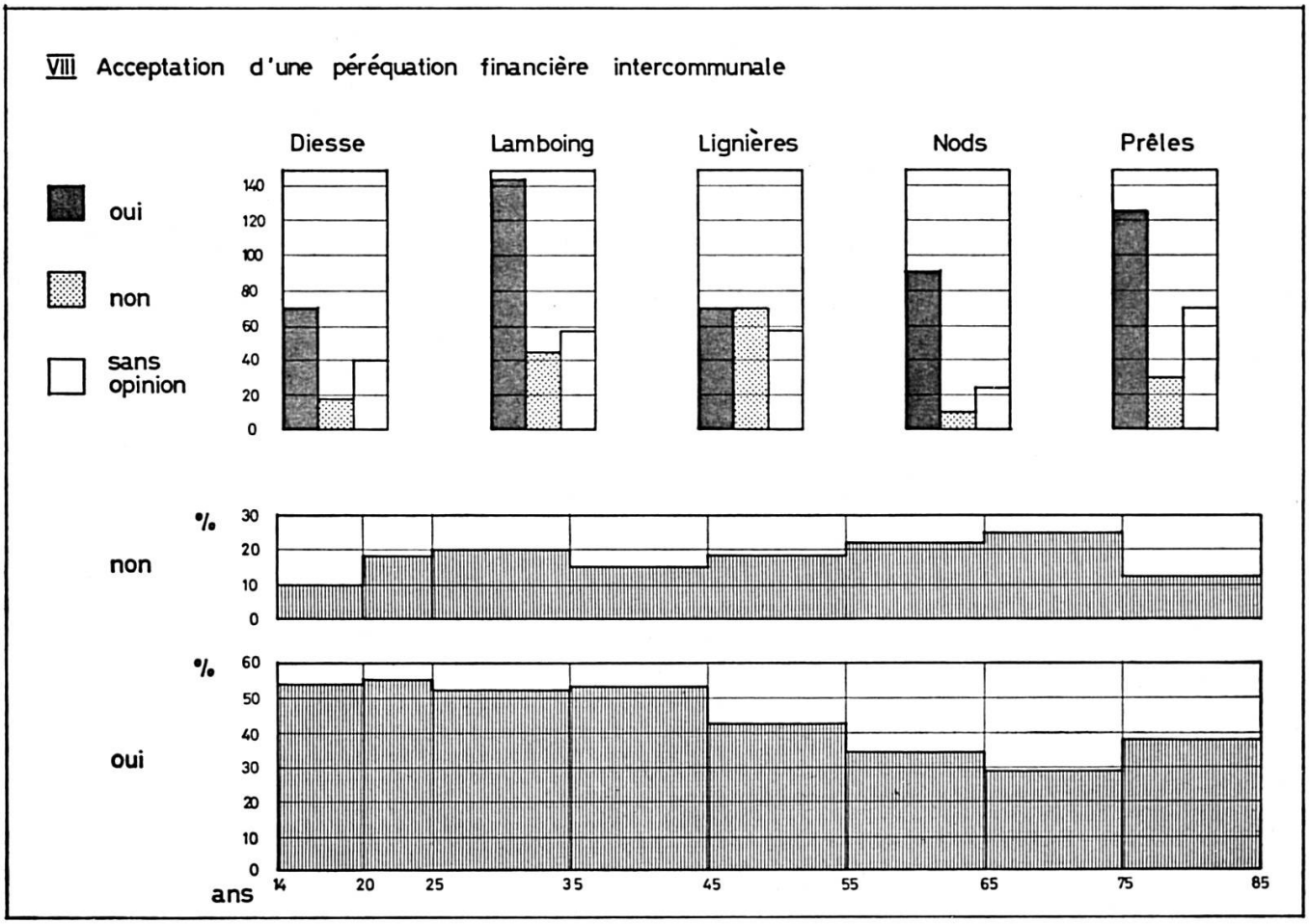

III. Services et installations publics ou privés dont la création ou le développement est souhaité

Très forte dépendance à l'égard des centres voisins, nette conscience de la nécessité d'une collaboration intercommunale si l'on veut résoudre les problèmes locaux, ces deux données, qui se sont dégagées jusqu'à présent, s'expliquent lorsque l'on fait l'inventaire des services et installations disponibles sur le Plateau, qu'il s'agisse de commodités quoti-

Le journal
que vous
devez lire...

LE DÉMOCRATE

QUOTIDIEN JURASSIEN DU MATIN

Les importantes installations et l'outillage moderne du « Démocrate » lui permettent de confectionner rapidement et à de bonnes conditions toutes les variétés d'imprimés: faire-part, invitations, prospectus illustrés, imprimés pour le commerce et l'administration, catalogues, programmes, plaquettes, brochures, édition.

Conseils, devis sans engagement

IMPRIMERIE DU DÉMOCRATE

Delémont, téléphone 066/22 17 51

1554

La Jurassienne

Caisse d'assurance maladie

créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération

est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION

INDEMNITÉS AU DÉCÈS

ASSURANCE-TUBERCULOSE

SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

ASSURANCE-MATERNITÉ

ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont,** avenue de la Gare 46, tél. (066) 22 15 13

Administration : **Cortébert,** tél. (032) 97 14 14

1563

diennes telles qu'une boucherie ou de l'infrastructure nécessaire à la vie économique régionale.

La liste figurant au tableau IX n'est ni complète, ni systématique. Elle rassemble les éléments proposés aux questions 1 et 6. Ces dernières avaient été formulées à partir d'entretiens avec les cinq secrétaires communaux, et en répondant aux questions, les personnes interrogées les ont complétées et explicitées. Ont ainsi été ajoutés au chapitre de l'infrastructure communale : « le manque de plan d'alignement » (Prêles), « le manque d'organisation pour le contrôle et le choix des constructions » (Prêles) ; au chapitre des organisations sportives : des installations telles que « halle de gymnastique », « patinoire », « piscine » que certains proposent de grouper en un « centre sportif » ; au chapitre des activités culturelles : un « Ciné-Club », des « cours de musique » ; la salle à usages multiples est modifiée en « maison de jeunesse » dans laquelle on prévoit entre autres une « salle de spectacle » ; quant au magasin d'alimentation, il semble que ce soit sa forme qui ne convient pas, car on souhaite « un magasin complet au lieu de plusieurs », on propose un « self-service » ou un « magasin ambulant » ; par ailleurs, on souhaite un « kiosque à journaux » ou une « librairie ».

On peut conclure du tableau IX que les quatre premiers services font réellement défaut dans l'ensemble des communes du Plateau (méde-

Cliché ADIJ No 665

IX Services et installations publics ou privés dont la création ou le développement est souhaité, en % du total des questionnaires rendus dans chaque commune

	Diesse	Lamboing	Lignières	Nods	Prêles	Plateau
Médecin	74	88	39	64	69	67
Boucherie	76	78	52	67	63	66
Meilleurs transports publics	66	70	49	63	48	58
Pharmacie	62	68	43	54	53	56
Activités culturelles	54	48	34	49	41	44
Organisations sportives	47	46	30	37	49	42
Ramassage des ordures	21	15	33	71	16	27
Salle multi-usages	35	9	47	7	32	26
Infrastructure communale(routes,eau,etc)	34	31	16	41	13	25
Tea-room	30	21	18	11	30	22
Bibliothèque	24	25	6	18	26	20
Discothèque	20	22	11	21	17	18
Coopératives agricoles	18	19	12	21	20	18
Garderies d'enfants	18	23	13	16	17	17
Restaurant	37	2	1	18	13	12
Magasin d'alimentation	18	7	4	16	7	9
Moyenne (indice d'insatisfaction)	40	36	25	36	32	

cin, pharmacie, transports publics, boucherie). De même, les activités culturelles et sportives semblent présenter de sérieuses lacunes. Par ailleurs, l'ordre décroissant des préoccupations est sensiblement le même dans les cinq communes, l'une des exceptions la plus importante étant l'organisation du ramassage des ordures, qui suscite à Nods encore plus de mécontentement que l'absence de médecin et ne vient qu'au treizième rang à Lamboing et à Prêles.

Quant aux classes d'âge qui s'écartent des pourcentages globaux du Plateau, notons que parmi les personnes âgées de 14 à 20 ans, 52 % souhaitent une discothèque et 30,5 % plus de bibliothèques. Parmi les personnes âgées de 25 à 35 ans, 32 % souhaitent des garderies d'enfants.

IV. Opinions concernant le développement économique du Plateau

Ce qui, en conclusion du tableau IX, a été qualifié d'« indice d'insatisfaction » par rapport aux services et installations publics et privés, apparaît également dans les réponses aux questions concernant l'activité économique. Prenons-en pour seul exemple les réponses à la question : « Est-ce que le manque de possibilités de travail est un problème qui se

Cliché ADIJ No 666

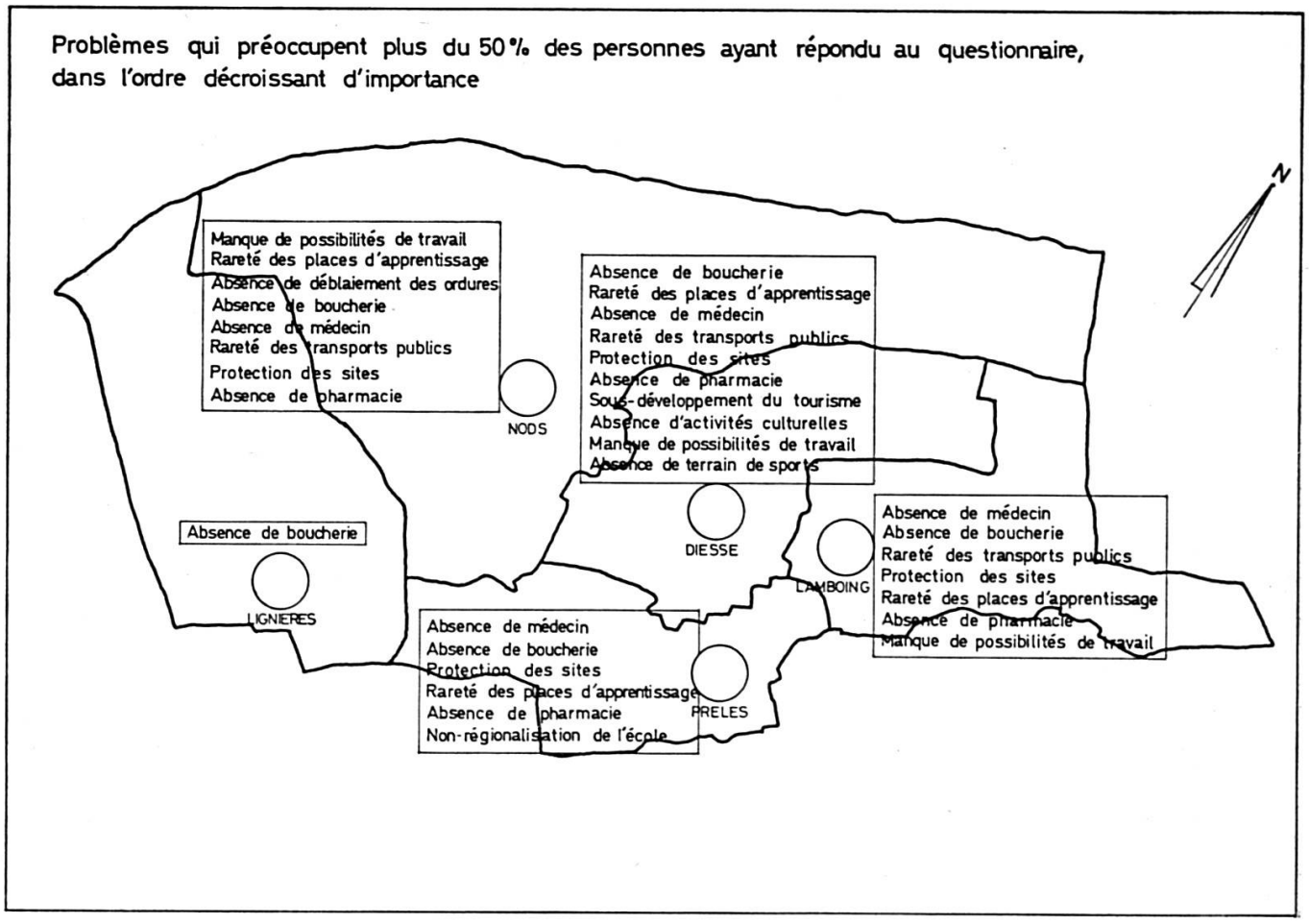

pose à vous personnellement ? » : 46 % des personnes ayant rendu leur questionnaire répondent par l'affirmative (69 % à Nods, 52 % à Diesse, 47 % à Lamboing, 38 % à Prêles et 30 % à Lignières).

Mais tout développement de la vie économique apportera, sur le Plateau, une modification du « paysage », du milieu naturel et humain. C'est pourquoi une série de questions (9, 10 et 11) avait pour but de donner l'occasion aux habitants d'indiquer l'image future idéale qu'ils se font de leur région.

La première alternative proposée était la suivante :

— priorité au développement du tourisme, ou
— priorité au développement de l'artisanat et de l'industrie,

et la deuxième :

— priorité à la construction pour l'accueil des vacanciers, ou
— priorité à la construction pour l'habitat ?

Le tableau X montre que le choix entre tourisme et industrie est clair et unanime. Diesse vient en tête, avec 75 % d'options en faveur de l'industrie - artisanat ; elle est suivie par Lamboing (61 %), Nods (59 %), Lignières (56 %), puis Prêles (49 %). Quelques remarques viennent nuancer et préciser les raisons de ce choix : « ne suis pas pour le développement du tourisme : accueillons les personnes qui s'arrêtent dans nos

Cliché ADIJ No 667

X Opinions concernant le développement économique du Plateau de Diesse

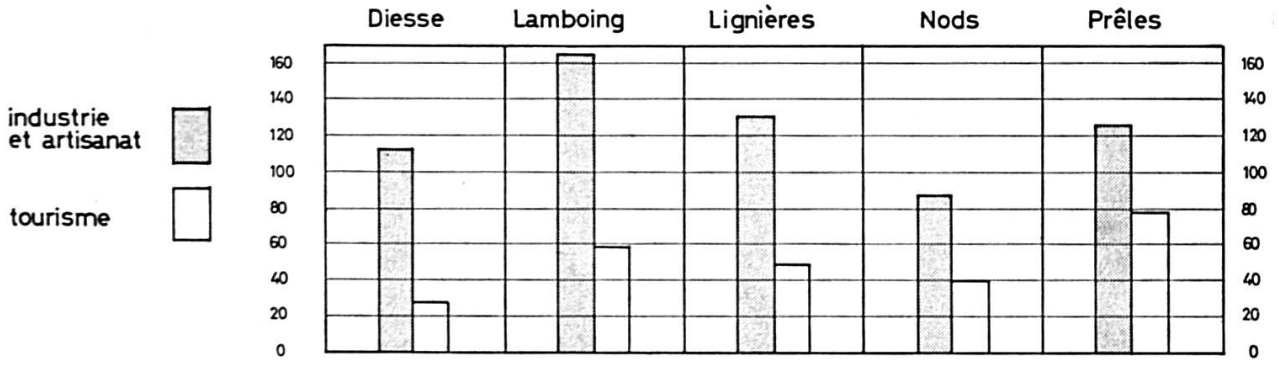

Pour l'industrie et l'artisanat : 59,2 % du total des réponses
Pour le tourisme : 23,9 % du total des réponses

67,2 % des personnes ayant répondu préfèrent voir les nouveaux venus construire leur maison et habiter sur le Plateau, plutôt que de leur louer un appartement ou de les voir construire ou louer des chalets de week-end ou des maisons de vacances.

villages, mais pas de propagande », « le tourisme après l'artisanat et l'industrie », « le tourisme n'empêche pas l'artisanat ».

Quant à la forme d'artisanat et d'industrie souhaités, on précise : « de petites industries », « des industries saines (sans pollution) ». Ce dont pourraient s'accommoder les personnes émettant des vœux au sujet de l'agriculture : « l'agriculture, dans une évolution coopérative », en créant une « communauté pour utilisation en commun des machines agricoles ».

Le deuxième choix est encore plus net et vient confirmer le premier : 78 % des personnes ayant répondu à Diesse, 75 % à Nods, 71 % à Lamboing, 59 % à Lignières et à Prêles souhaitent que les nouveaux venus sur le Plateau y habitent et y construisent leur habitat. S'il y avait des logements à louer sur le Plateau, on les céderait volontiers aux arrivants, « mais où ? », « manque de logements valables à louer », « il faut chercher une société anonyme qui veuille bien construire des maisons locatives ». Et l'on propose de construire, sur le Plateau, des « maisons familiales », des « maisons locatives pour les jeunes », de créer des « zones résidentielles ».

Petite industrie, agriculture rationnelle, zones résidentielles, et tourisme d'appoint, telle est l'image que se font du Plateau ses habitants.

Conclusion

Bravement, et malgré quelques accès de mauvaise humeur (« des questions, on en a assez, il faut agir », « du papier, on en a assez reçu... »), les habitants du Plateau de Diesse ont pris la parole. Les quelques pages qui précèdent ont la valeur d'un témoignage, bien plus que l'ambition d'apporter du neuf dans l'analyse des problèmes du Plateau. L'intéressant, c'est en effet de prendre connaissance de l'attitude générale face à des solutions modernes, c'est également de découvrir les préférences de la population quant à l'avenir du Plateau. Ainsi, au fil des graphiques, tableaux et cartes, sont apparus les similitudes ou les antagonismes entre les cinq communes du Plateau. A chacun de tirer ses conclusions.

Jacqueline ETTER
collaboratrice du vice-chancelier
du canton de Berne

Epilogue de l'urbaniste

Toute planification signifie changements de structure. Pour qu'elle ait des chances de succès, il faut que les individus et les communautés concernés soient disposés à accepter de tels changements, qu'ils en comprennent la nécessité et qu'ils participent à la modification des règles existantes et au choix de nouveaux objectifs.

Un aménagement ne peut jamais être établi *pour* des individus et des collectivités mais doit, pour qu'il ne soit pas un échec, toujours être établi *avec* eux.

De cette nécessité découle que rien ne peut être dicté ou imposé mais que la formation d'une volonté politique doit être le fruit d'un dialogue

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) **(066) 75 56 63**
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) **(066) 71 15 95**
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) **(032) 93 10 37**
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1re classe Le rendez-vous des hommes d'affaires et des connaisseurs	(Famille R. Hirt) **(032) 93 41 61**
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) **(038) 51 36 51**
PORRENTRUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) **(066) 66 11 41**
PORRENTRUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) **(066) 66 33 71**
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés 80 lits - douche - bains - radio et télévision - tennis Membre de la Chaîne des rôtisseurs	(Hugo Marini) **(039) 51 16 20**
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) **(039) 51 11 21**
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) **(039) 41 25 46**

1557

198/B

Loterie SEVA

1 x 250'000

1 x 10'000

10 x 1'000

Tirage 16 décembre

1552

et d'une confrontation continue des choix, la population pouvant et devant participer aux décisions la concernant dès les premiers instants. L'enquête auprès de la population du Plateau de Diesse est à considérer comme un premier essai de dialogue que nous nous efforcerons de poursuivre sous d'autres formes et en utilisant tous les moyens disponibles, tout au long de l'élaboration du plan d'aménagement du Plateau de Diesse.

Rodolphe BAUMANN
urbaniste du SPAPD

ANNEXES

Requête relative à l'horaire 1973/1975

L'ADIJ a adressé le 27 octobre 1971 la requête suivante à l'Office cantonal des transports à Berne :

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre lettre du 21 septembre dernier. Dans notre bulletin du 20 septembre nous avons demandé à nos membres (communes, sociétés, entreprises, membres individuels) de nous faire part de leurs vœux jusqu'au 15 octobre. Vous nous avez vous-même, par téléphone, autorisés à vous transmettre nos revendications jusqu'à la fin du mois.

Nous n'avons reçu que peu de demandes de la part de nos membres. Nous pensons qu'il s'agit moins d'un désintéressement de leur part à l'égard de nos chemins de fer que de la satisfaction que donne en général l'horaire actuel. Il est vrai que le développement extraordinaire de la motorisation rend la population de moins en moins tributaire du rail. Dans ces conditions, il est nécessaire que les chemins de fer continuent d'offrir à leurs usagers en 1973/1975 un horaire aussi riche en possibilités de voyager que l'horaire actuel, et cela d'autant plus que les dangers de la circulation automobile augmentent d'une façon effrayante.

Voici les revendications qui résultent de la séance que notre Commission du trafic ferroviaire a tenue le 25 octobre :

TRAFIC FRANCO-SUISSE

1. Nous demandons le maintien à l'horaire des deux paires de trains directs :

   579/582 Berne-Belfort-Berne, avec correspondance pour et de Paris,
   569/594 Berne-Paris-Berne, en améliorant sa marche entre Berne et Belfort. Nous savons que la fréquentation de ces trains laisse à désirer. Toutefois leur suppression causerait à toute la région un préjudice considérable, non seulement du point de vue du prestige, mais aussi du point de vue commercial et des relations de bon voisinage avec la France. Nous espérons toujours que la SNCF reviendra un jour à une meilleure conception du trafic franco-suisse par Delle.